



## PV REUNION 22/01/2018

### 1<sup>ère</sup> réunion de l'année 2018

#### **8 clubs présents :**

LEFEBVRE Richard (Montagnac AC), LAUSSEL Maryse (CCS34), LUNET Yves (AC Clapiers), DUCROS David (Sud Vélo), SISTERNE Raymond et Nadine (Pézenas VCLL), FLORENTIN François (BMC Béziers), LASSAUSSE Hervé (Cyclo Club Castries), ARNAL Jean Philippe (CCS34 BEAULIEU), OULLIE Laurent (TBC34) et Jean Marc BEAUMONT (TBC34)

- LES AFFILIATIONS : 19 clubs à ce jour
- LICENCES : 384 licences à ce jour

#### **RAPPEL concernant les affiliations, licences, mutations et timbre :**

1. **Les dossiers affiliations, licences** ne seront validés qu'après avoir reçu le paiement des clubs, les permanences du comité départemental sont le lundi.
2. **La mutation** : Même si elle n'est plus payante à ce jour, la demande de mutation papier avec visa du club quitté et de la commission cycliste, est OBLIGATOIRE pour qu'elle soit validée.
3. **Les timbres** : chaque président de club doit envoyer les catégories de chaque licencié, sans timbre, pas de départ de courses.

#### **RAPPEL concernant les organisations :**

**OBLIGATION** de remplir le formulaire d'organisation (mis en place il y a 2ans, accessible sur le site internet : [fsgt34.fr](http://fsgt34.fr) ([Déclaration préalable à une manifestation cycliste](#). [Télécharger le formulaire](#)), qui permet d'être inséré au calendrier et débloquent l'attestation d'assurance.

1. **ATTENTION** au nouveau décret concernant les organisations, mis en place depuis mi-décembre.

Les courses passées :

**NATIONAL CYCLO CROSS** : 4 jeunes du BMC présents sur un circuit rendu très difficile par rapport aux conditions climatiques.

**PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION CYCLISTE LE 12 MARS 2018 à 19H  
à PEZENAS.**

**VENEZ NOMBREUX.**